Association de Défense des Riverains de la Voie Mère

Site Association : https://tranquillite-riverains-voie-mere.fr

2021-02A

Calais, le 08 février 2021

M PROBST Jean-Benoît (Président)
24 quai du Danube 62100 CALAIS.

M. GOUVERNEUR J-Pierre (Secrétaire)
155 rue Duguay-Trouin 62100 CALAIS

CR de la Réunion générale du 01/02/2021 à la suite des 3 réunions de secteur

(Municipalité – Etat - Région - SNCF – Association)

A la suite des 3 réunions de secteur : - Quartiers MOLLIEN - TECHNICENTRE - DUGUAY-TROUIN

Il est fréquent que les CR et courriers soient lus en diagonale.
De cet état de fait, nous avons commencé par la conclusion, c'est-à-dire par notre réelle vision du projet.

1- CONCLUSION

Visiblement, tous les participants « officiels » sont ravis de la mise en place de ce ferroutage censé amener des emplois. L'association est également d'accord pour le développement économique, mais à condition que des mesures soient mises en œuvre rapidement pour préserver les conditions de vie des riverains de la voie mère. Or ce n'est pas le cas, ils subissent d'importantes nuisances depuis que le fret ferroviaire a été lancé il y a 8 ans et rien n'avance sur les aménagements.

Ils s'interrogent également sur la réelle volonté de développement économique autour du ferroutage. En effet vu comment le projet d'aménagements est lancé, on peut légitimement en douter.

Les acteurs du dossier sont-ils résignés à voir partir le fret vers des installations bien plus performantes, telles que celles en place au port de Zeebrugge et à continuer de bricoler à Calais ?

Sans aller chercher bien loin, des moyens autres ont été mis en œuvre il y a quelques années pour la rénovation de la voie mère Calais-Dunkerque par laquelle passe beaucoup de fret ferroviaire très lourd en provenance notamment des carrières. Et force de constater que les aménagements mis en place, comme pour la traversée de Gravelines ou de Marck (rénovation de voies, tapis antivibratile, murs anti bruit, isolation des logements) ont permis de préserver la tranquillité des riverains. Nous appartenons à la même région, alors pourquoi les riverains de la voie mère de Calais n'ont-ils pas droit aux mêmes mesures de protection sur tout le tracé de la voie mère ?

Comme cela a été exprimé par un riverain, ces réunions qui ont eu lieu étaient des réunions d'information et non de construction et de concertation, les remarques des riverains n'étant jamais prises en compte.

L'abandon du contournement par l'Est par l'ancienne région est une erreur. Depuis qu'elle est en place, la nouvelle région n'a rien entrepris pour voir relancer ce projet qui permettrait un réel développement économique du port de Calais. Elle n'est pas active non plus sur la rénovation de la voie mère, devant servir au moins une quinzaine d'années, d'où notre grande déception.

Personne ne bouge, tant l'Etat que la région, la mairie de Calais, le port et la SNCF.

Personne ne porte ce projet stratégique, personne ne relance, alors qu'il faudrait faire avancer les choses. Les acteurs du projet sont satisfaits de l'augmentation du trafic, sans s'inquiéter des nuisances.

Reconnaissez que prendre plus de 3 ans pour mettre en place 4 lumières sur 2 passages à niveau, c'est anormal.

- Reconnaissez qu'après plus de 2 ans, il n'y a pas de DUP déposée par l'Etat, concernant Umicore.
- Reconnaissez que les joints entre rails et appareils de voies inutilisés provoquent une gêne très importante, et que rien n'est fait.
- Reconnaissez que le délai de + 2 ans pour commencer à étudier les tracés alternatifs Nord est anormal.

Comme l'a énoncé une riveraine, c'est çà la France ? Hélas !!!

Les récentes réunions ont permis de constater que la situation n'a pas évolué depuis juillet 2018, qu'il n'y a eu rien de concret, pas d'avancées (à l'exception de quelques protections de menuiseries qui seraient ajoutées au programme). C'est-à-dire qu'il y a eu 2,5 ans de perdu.

Les courriers adressés au président SNCF sont simplement transmis à la Direction territoriale Hauts de France. Suite aux engagements que Monsieur PEPY a pris à Calais en juillet 2019, nous attendions à ce qu'il y ait une action de la présidence de la SNCF sur ses services de la région Hauts de France.

Enquête publique : Les riverains seront très critiques lors de cette enquête publique. Ils s'interrogent également de l'absence totale du député de la 7ème circonscription du Pas de Calais dans ce dossier, au côté des habitants de sa circonscription, alors qu'il a pourtant été sollicité.

2- *GENERALITES – Quelques remarques des intervenants formulées lors des réunions*

On a entendu plusieurs fois : « ce projet doit concilier 2 critères, l'économie et le bien être des riverains. » Il y a urgence à aboutir à une solution, pas 10 ans d'attente. Cette observation est réaliste, simplement concernant le bien être des riverains, rien n'est fait. Mais nous constatons l'augmentation du trafic et la satisfaction des responsables politiques constatant de nouveaux convois

La SNCF souhaite-t-elle que les riverains mènent une action de groupe pour se faire entendre ?

La mairie de Calais peut-elle écrire à Monsieur FARANDOU, nouveau PDG de la SNCF pour lui rappeler les engagements pris par Mr PEPY lors de sa venue à Calais en juillet 2019 ?

L'électrification de la voie mère est-elle prévue ?

Donc en fin de compte avant de commencer les travaux de la phase 1, SNCF Réseau doit encore obtenir une déclaration de projet plus une enquête publique, tout cela en 2022 ? SNCF réseau gagne encore du temps, SNCF Réseau se moque vraiment de nous

Que proposez-vous pour les dégâts occasionnés à nos habitations qui s'aggravent de jour en jour !

La France, c'est çà : des multiples autorisations, des tonnes de documents, des mois et des années, pour obtenir des bricoles.

Le budget de 53 m€ sera insuffisant pour le projet. Evalué avant 2015, il a subi des frais, de l'inflation. Nous pensons que la SNCF a reçu consigne de respecter le budget alloué.

3- <u>QUELQUES QUESTIONS et OBSERVATIONS</u> – *La visio conférence n'est pas souhaitée.*

La valeur locative des habitations va baisser ; Qui va compenser la perte ? Observation d'une agence immobilière.

Les fissures qui apparaissent dans les habitations et les dépendances. Qui va réparer ?

Les mesures de vibrations datent de plusieurs années. Il serait judicieux de les refaire rapidement

Du 19/03/2019 : Nous notons qu'il est très difficile de réaliser un projet avec autant de décideurs et d'intervenants, mais rien n'est impossible quand il y a la volonté. **Y en a-t-il une**?

Quel crédit peut-on apporter au nouveau calendrier des travaux qui nous est présenté aujourd'hui ? Quelles garanties sont apportées aux riverains? N'y a-t-il pas moyen de compresser les délais de consultation pour avancer plus vite ?

Heureusement que l'association des riverains a proposé de scinder le projet en plusieurs parties en Septembre 2019, car si non aucune des phases du projet n'aurait avancé.

Je pense que vous (SNCF) avez eu assez de temps, vos dates sont trop lointaines pour les riverains.

En substance SNCF nous informe officiellement qu'il ne leur est pas possible de supprimer les nuisances sonores actuelles. Pour notre part nous constatons une augmentation de la vitesse de certains convois.

Pourquoi pas de changement de menuiseries au 50 rue Mollien? Cette maison a 2 étages et ceci n'est pas une demande considérable.

Les nuisances justifiaient depuis longtemps des aménagements, c'est le ferroutage qui a mobilisé.

Le détail du budget alloué au projet pourrait-il être communiqué pour chaque action (isolation, etc..)

Qu'en est-il des travaux rue des Garennes, passages à niveau ? Encore des économies si l'itinéraire bis est utilisé. Par contre, ne pas oublier le coût des services de police accompagnant les convois, cause migratoire.

Pourrait-on avoir accès aux mesures de bruits et de vibrations réalisées par la SNCF ?

4- <u>DE LA SNCF</u>

- L'électrification de la voie mère est prévue quand l'ensemble du projet aura été réalisé. Ce qui veut dire que les riverains vont continuer de subir encore longtemps les aller et retour des convois.
- En effet c'est l'ensemble des points faibles acoustiques qui seront traités : menuiseries, ventilation, coffre de volets roulants, et autres points faibles.
- Les vibrations sont prises en compte par le projet. Elles ont fait l'objet de mesures lors des études, et feront l'objet d'un traitement dans le secteur modernisé !!

Sur menuiseries, il y aura des doubles vitrages anti bruit, qui en général, ne sont pas ceux vendus dans le commerce.

Les murs n'auraient pas besoin d'être isolés (le bruit passerait uniquement par fenêtres et portes) !!!!

Jean-Benoît PROBST
Président

J-Pierre GOUVERNE
Secrétaire

Ce CR sera envoyé à tous les intervenants de l'état (ministre, préfecture), de la Région (Président et intervenants), au député de la 7ème circonscription du Pas de Calais, de la SNCF (Président et Responsables région), de la municipalité de Calais, de l'Association (CA et Riverains)

Les CR de réunions et AG sont disponibles sur le site : Ctrl+clic pour y accéder

CR de Réunions et AG – Association Tranquillité Riverains Voie Mère (tranquillite-riverains-voie-mere.fr)